



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.8

Numéro de la demande : 2021-2490
Demande : Modification des étiquettes de produit – Délai de sécurité après traitement
Produit : Fongicide Pyriofénone 300SC
Numéro d'homologation : 32376
Principe actif (p.a.) : Pyriofénone
Numéro de document de l'ARLA : 3296303

But de la demande

La présente demande visait à modifier l'étiquette du fongicide Pyriofénone 300SC afin de modifier le délai de sécurité pour l'écimage-rognage et l'incision annulaire des raisins de 16 jours à 12 heures.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques ou de la valeur ni aucune évaluation environnementale n'était requise aux fins de la présente demande.

Évaluation sanitaire

L'évaluation quantitative des risques après l'application de la pyriofénone a été mise à jour afin d'évaluer la réduction de 16 jours à 12 heures du délai de sécurité pour l'écimage-rognage et l'incision annulaire des raisins. Aucun risque préoccupant pour la santé n'a été relevé si les travailleurs portent l'équipement de protection individuelle approprié et suivent strictement le mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Aucune évaluation de l'exposition toxicologique ou alimentaire n'était requise pour la présente demande.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour modifier le délai de sécurité du fongicide Pyriofénone 300SC.

Références

Aucune

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2022

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9